

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***24142485*****Déposé / Reçu le****25 SEP. 2024**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de BruxellesN° d'entreprise : **0476 489 635**

Nom

(en entier) : **ATLANCE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Chaussée de La Hulpe 177 Boîte 11 - 1170 Watermael-Boitsfort****Objet de l'acte : Délégation des Pouvoirs Bancaires- Procuration**

(extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 13 septembre 2024)

Après délibération, le Conseil d'Administration prend à l'unanimité les résolutions suivantes :

1. DELEGATION DES POUVOIRS BANCAIRES

Le Conseil décide de donner aux personnes suivantes, lesquelles ne peuvent agir que conjointement, deux à deux :

• Monsieur Rudi Vandenplas, Monsieur Mike Hellemans, Monsieur Didier Moreaux, Madame Yasmina Saïdi, Monsieur Christophe Vanmallegheem, Madame Chantal De Vrieze, Monsieur Nicolas Meynier, Monsieur Denis Blumlein et Monsieur Joachim Vandebroek

tous pouvoirs bancaires, sans limitation de montant, à l'effet de :

- réaliser toute opération de transfert,
- approuver et clôturer les comptes bancaires,
- solder un compte bancaire par transfert vers un autre compte.

Ces pouvoirs sont seuls valables et annulent et remplacent les pouvoirs conférés antérieurement. Ils sortent leurs effets dès ce jour jusqu'à leur modification.

2. PROCURATION

Le Conseil d'Administration donne procuration à Madame Lydie Roulleaux avec droit de substitution ainsi qu'à SRL Ad-Ministerie, représentée par Monsieur Adriaan de Leeuw, ayant son siège à 1860 Meise, Brusselsesteenweg 66, afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge, y compris signer et déposer les formulaires de publication, et de représenter la Société auprès des services du Registre des Personnes Morales et Associations, du Tribunal de l'Entreprise et du Guichet d'Entreprise, et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile afin de modifier l'inscription de la Société à la Banque-Carrefour des Entreprises.

Ad-Ministerie SRL
représentée par
Adriaan de Leeuw

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).